

Impôt sur le revenu—Loi

● (1150)

Bien entendu, l'une des raisons pour lesquelles nous connaissons ces difficultés, c'est qu'au cours des derniers mois, un certain nombre de sociétés canadiennes, et je pourrais par exemple citer Dome, ont pris des décisions imprudentes quant à leurs investissements et ont constaté qu'elles avaient vu trop grand. Beaucoup de gens sont en difficulté à cause de la tendance au fusionnement qui s'est affirmée ces deux ou trois dernières années. En un sens, nous présentons actuellement une mesure législative pour aider ces sociétés à réduire leur endettement. On suppose que lorsque ces sociétés se seront débarrassées de ce fardeau, elles prendront de l'expansion et, par conséquent, créeront des emplois pour les Canadiens aidant ainsi à diminuer le sérieux problème de chômage que nous connaissons. Je suppose que c'est l'idée qui sous-tend des dispositions telles que le PRTI.

Les renseignements que j'ai obtenus au cours des dernières semaines, monsieur le président, laissent à entendre que les sociétés ne procèdent à aucune expansion. En fait, les plans d'investissement des sociétés ont été réduits et sont inférieurs à ce que nous espérions. Plus important encore, comme de nombreux analystes l'ont fait remarquer, plutôt que de créer des emplois, l'expansion prend souvent la forme de nouveaux investissements dans les biens de production et fait appel aux nouvelles technologies. De nouveau, on ne peut pas reprocher ce choix aux sociétés. Pourtant, lorsque les sociétés se débarrassent de leurs dettes et investissent dans de nouvelles usines, il en résulte habituellement des pertes d'emploi. En d'autres termes, il y a une réduction des effectifs. Un certain nombre d'analystes ont laissé entendre que nous pourrions voir, au Canada aussi bien que dans d'autres pays de l'Ouest, une réduction de la classe moyenne en raison de cette situation; au bout du compte, ce sont des emplois mal rémunérés qu'on créera. Le ministre est-il d'accord avec cette analyse que je pense relativement courante, populaire et généralement admise et qui montre qu'en aidant certains types de sociétés, il en résulte une perte nette d'emploi plutôt qu'un gain?

J'en arrive ainsi à ma question réelle. Le ministère a-t-il envisagé d'utiliser les dispositions du PRTI pour aider certains types d'entreprises, peut-être les plus petites, qui sont responsables, comme beaucoup s'en aperçoivent maintenant, de la création réelle d'emplois. À l'avenir, les emplois ne seront pas créés par les grandes sociétés, mais par les entreprises petites et moyennes du Canada dont beaucoup ne profitent pas de cette mesure législative. En fait, une grande partie de l'argent investi sera versé à des sociétés cotées en bourse, alors que beaucoup des plus petites entreprises ne recevront pas le capital-risque nécessaire dans la période de créativité, d'innovation et de dynamisme que nous devrions connaître, mais qui ne se manifeste pas.

M. MacLaren: Monsieur le président, le député d'en face a fait une déclaration extrêmement bien pensée que, j'espère, lui et moi aurons l'occasion de discuter plus en détail à une autre occasion. Il ne conviendrait peut-être pas de prendre beaucoup de temps ce matin pour parler des très larges questions qu'il a

soulevées. La question de la formation de capital dans notre société, la façon dont il est utilisé pour l'investissement dans des capacités de production et les conséquences de l'investissement dans la haute technologie sur la création d'emplois sont des questions fondamentales qui intéressent, j'en suis sûr, tous les députés.

Le député d'en face a, bien sûr, raison lorsqu'il dit que ce programme vise à favoriser l'injection de nouveaux capitaux dans notre économie. Pendant la récession, nous avons vu que beaucoup de sociétés avaient de fortes dettes. Le ratio d'endettement s'en est ressenti. Nous avons vu des sociétés chercher en vain du capital-action en cette période de récession et, comme nous en sortons, nous proposons de stimuler davantage l'investissement dans des actions de sociétés canadiennes.

Le député d'en face a demandé si les sociétés utiliseront le capital supplémentaire pour acheter du matériel qui aura pour résultat net de mettre des gens en chômage et de réduire le nombre des employés. Je lui répondrai que oui, je pense que cela peut se produire. Nous pourrions citer des cas où l'augmentation du capital investi a conduit à l'élimination d'emplois. Il est vrai aussi, et je pense que cela est d'une plus grande importance, que nous verrons également, grâce à l'augmentation de l'investissement, une productivité accrue et une meilleure compétitivité sur le plan international, la croissance d'autres industries, d'industries parallèles, d'industries de soutien et d'industries de service. Cela créera des emplois qui pourront compenser les réductions dans certaines des industries traditionnelles.

C'est simplifier à l'extrême que de faire remarquer au député que le Japon, un pays qui a un taux extrêmement élevé d'investissements en capital et également d'applications de la haute technologie est celui qui connaît l'un des taux de chômage les plus bas parmi les pays industrialisés. Si je dis que c'est simplifier à l'extrême c'est parce que d'autres facteurs entrent en jeu dans le cas du Japon, qui ont permis de contenir le taux du chômage dans ce pays. Ceci étant dit, il ne faudrait pas négliger le fait que l'importance des investissements et la forte utilisation de la technologie de pointe au Japon ont énormément favorisé la productivité dans ce pays et sa très forte compétitivité sur les marchés mondiaux, ce qui a permis de créer les emplois que le député d'en face et moi-même souhaitons pour le Canada.

Le député a également fait état de la nécessité de venir en aide à la petite et moyenne entreprise, car ce secteur d'activité est la principale source d'emplois dans l'économie nationale. En fait, le député a parfaitement raison de faire valoir que la petite entreprise crée la majorité des emplois au Canada. En outre, les petites entreprises sont souvent les plus novatrices. Non seulement les voit-on souvent décider de leur propre chef d'appliquer de nouvelles techniques, mais aussi souvent d'en mettre au point elles-mêmes. Qui plus est, elles appartiennent généralement à des Canadiens. Le taux de la participation canadienne dans la petite et moyenne entreprise est en effet plus élevé que chez les grandes sociétés.